ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 3521 et 3523 avenue Cleveland, entre les rues Clark et Génois.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Leyrouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93,589.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland), les rues Clark et Génois, désigné par le numéro 708; ledit lot est désigné par le No 17 et mesure trente pieds neuf pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan par O. Unons Lewis, député voyer de ville, de la date du 24 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Sur la rue Savage,

Dans l'îlet borné par les rues Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds.

John Dymond Jr vs Vve Thomas A. Gay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,652.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1727, borné par les rues Savage, Fortin, Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 2 sur un devis dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 2 février 1901 et annexé à un acte de vente pour référence, par Auguste Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Lagier, notaire, le 6 février 1901, et lequel dit lot mesure d'après ledit devis, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1727, borné par les rues Savage, Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds et désigné comme lot No 3, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, dressé le 2 février 1901 et annexé à un acte de vente par August Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Lagier, notaire, le 6 février 1901, et annexé un devis d'a passage dressé par Edgar Filié, voyer, le 26 mars 1904, annexé à un acte de vente par les héritiers de Levis à S. O. Scheyer, passé pardevant F. C. Macna, notaire 1904, d'après lequels acte et devis ledit lot mesure en mesure américaine vingt-pp. pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juin—11 13 17 24—juil 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant les numéros municipaux 3513 et 3515 Avenue Cleveland, entre les rues Génois et Clark.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Leyrouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,585.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Cleveland, Génois, Canal et Clark, lequel terrain est désigné comme terrain No 13 sur le plan de C. Unons Lewis, voyer, daté du 24 février 1899, annexé à l'acte de J. F. Sullivan, notaire, daté du 11 janvier 1907, et d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds neuf pouces de face de l'Avenue Cleveland sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse
10 juin—10 11 17 11 24—juil 1 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division E—No 92,119—Succession de Joseph Fernandez—Attendu que Mme Mary Brown, veuve en Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grovemberg, a produit des preuves devant la cour qu'elle a été nommée tutrice des mineurs, Julius Raymond, Warren Francis, Antoinette, Eloise et Vivian Benjamin Fernandez, tous résidents de la ville de Belo St-Louis, dans l'Etat du Mississippi, que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ladite tutrice désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane dans l'Etat du Mississippi, le domicile desdits mineurs.

En conséquence, avis est maintenant donné à toutes personnes intéressées, de donner les raisons (si elles en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant l'épouse de Rudolph E. Grovemberg, tutrice, ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
20 juin—29—juil 5 10 15 25 29

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un "WHITE STEAMER CAR".

Abbett Automobile Co., Ltd., vs W. Rabo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,185.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 114, borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Robin, désignés par les numéros (12 et 13) douze et treize, sur un plan dressé par O. A. Hadin, voyer, en date du quatre décembre 1850, et déposé comme plan No 44 dans les archives de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, désignés par le numéro sur un plan dressé par Fillé et Despeilly, architecten, daté du 14 mai 1896, et déposé pour référence aux archives de Andrew Hero jr. notaire en cette ville, comme plan No deux, d'après lequel plan lesdits lots se touchant et mesurant chacun vingt-huit pieds neuf pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour le demandeur.
10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande, Belle et Substantielle Propriété de Valeur du Premier District.

PORTANT LE No MUNICIPAL 706 AVENUE HOWARD,

Entre le Rond-Point Lee et la rue Carondelet.

J. G. Olivier vs George Liote.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,544.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 215 borné par l'avenue Howard, les rues Carondelet, Calliope, l'avenue St Charles et le Cercle Lee, lesquels deux lots sont désignés par les lettres A et B et mesurent comme suit: Lot A mesure quinze pieds de face à l'avenue Howard, quatre-vingt-treize pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur le côté de la rue Carondelet, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes sur la ligne du côté du Cercle Lee contigu au lot B et dix-huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du fond d'après le plan de L. H. Fillé du 2 décembre 1878. Lot B mesure vingt-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Howard, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes de profondeur sur la ligne du divisant de lot A, soixante-quatre pieds de profondeur sur le côté du Cercle Lee et vingt-huit pieds un pouce sur la ligne du fond, le tout d'après le plan de L. Bergi daté du 25 juillet 1869 déposé en l'étude de Y. J. Benx, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, paroisse d'Orléans.
Félix J. Faix, avocat pour le demandeur.
2 juin—2 10 17 24—juil 1 7

Dans l'affaire de la Liquidation de Ford S Kaufman Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,922—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Ford S. Kaufman Henry W Marks et H. Dabezies, liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués en conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Bertrand I. Cahn, Rice & Montgomery, E. J Moral, avocats.
28 juin—29—juil 2 7

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Interdiction de P. F. Auguste Cabiro.

No 76,203—Cour Civile de District—Division A.

Propriété de Choix du Troisième District

No 1329 RUE KERLEREC,

Entre Marais et Villeré.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger Jr, Encanteur—JEUDI, le 21 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 15 juin 1910, par l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Marais, Villeré et Columbus, désigné par la lettre D, sur un devis dressé par Edgar Fillé, voyer, sous la date du 25 février 1897 et annexé pour références à un certain procès verbal d'une réunion de famille à cause des mineurs Sere, tenue pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 2me jour de mai 1887, lequel lot de terre mesure trente pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Kerlerec sur cent cinquante-cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot C, et cent soixante pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot E, et trente pieds deux pouces et six lignes en largeur dans le fond, le tout conformément audit devis.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois à un étage, couvert en ardoise, retiré de la banquette et contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, petit cabinet, office, cuisine, chambre à bain et galeries.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des dits billets l'acquéreur devant payer antérieurs et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication, et ne doit pas recevoir les loyers de ladite propriété qu'après le passage de l'acte d'achat; l'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS.
Encanteurs, 235 rue Baronne.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belles Installations de Bureau et de Magasin de Tous Genres.

A l'Encan, au 837 de la rue du Canal.

Vendredi, 15 Juillet, à 11 heures a. m.

Dans l'affaire de la liquidation de la Ford. S. Kaufman Co. No 91,833 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D..

Conformément à un ordre de l'Hon. W. S. Summerville, juge, daté du et signé le 27 juin 1910, à la Nouvelle-Orléans, à moi adressé pour que je vende à l'enchère publique, pour du comptant, la propriété ci-après décrite ou tout un inventaire.

Un lot de belles vitrines de murs, un "island cabinet", comptoirs, vitrines, miroirs "cabinets", valises (Dressing cases), porte-robes, porte-paletots, sujets en cire, pupitre chaises, tables et nombre d'autres beaux articles de magasin et de bureau.

Conditions—Comptant, pas de limite.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau 722 rue Gravier.
Téléphone M. 257
29 juin—29—juil 3 10 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Germana—Cour Civile de District, Division E, Paroisse d'Orléans. No 93,605.

BON COTTAGE SIMPLE, 129 RUE SUD WHITE,

A QUELQUES PAS DE LA RUE DU CANAL,

A L'ENCAN, A MIDI, MARDI, 26 JUILLET, A la Bourse, 311 Rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Germana, dossier No 93,605, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, daté et signé du 21 juin 1910, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 26 juillet 1910, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque sorte que ce soit, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Gasquet, maintenant avenue Cleveland Dupré et Canal, et d'après un arpentage dressé par Edgar Fillé, voyer, lequel devis daté du 18 juillet 1900 est annexé à un acte d'achat dudit lot par le descendant en ceci; ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de quatre vingt cinq pieds huit pouces et six lignes de l'avenue Cleveland et mesurant trente deux pieds de face à la rue White, sur une profondeur de cent quarante et un pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes égales et parallèles, et comme il est démontré par ledit devis d'arpentage dressé du tout du lot No quinze, de deux pieds sur le côté le plus près de la rue du Canal du lot contigu désigné sur le No seize, et trente-deux pieds pris du fond en la ligne de profondeur du lot numéro dix-neuf, d'après un devis dressé par F. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté du 26 mars 1856, annexé pour référence à un acte de vente par H. Lavesantal à J. F. Tyrell, passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 5 avril 1856.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 les frais de tous arrêtages et les frais de l'acte de vente pardevant Frederick Zengle, notaire. La vente est sujette au bail existant et les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, un dépôt (sans intérêt), de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
910 rue Gravier.
Zengel, Thomas & Sathen, avocats
25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 92,356—Succession de Lavinia Graham.

Vente en Partage d'un Site Splendidement Situé

POUR BATIR, AVENUE NASHVILLE,

L'îlet des rues Ferrier, Colisée et Arabella.

MARDI, 19 JUILLET.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Lavinia Graham, dossier No 92,356, ledit ordre rendu en cour ouverte le 9 juin 1910 et lu et signé en cour ouverte le 15 juin 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 19 juillet 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 4 dans l'îlet borné par l'avenue Nashville, les rues Ferrier, Pinquenines et Arabella, lequel lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et les frais de l'acte de vente incluant les frais de certificats pardevant Louis A. Martinet, notaire, un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.
Wm E. Ker, avocat.
Wm C. McLeod, curateur ad hoc.
18 juin—18 19 26—juil 3 10 17 19

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL,

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.59 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.